UNIVERSITE PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

DÉCISION N°2023-015

RELATIVE AU CALENDRIER DES PROCÉDURES D'ADMISSION ET DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

La présidente de l'Université de Paris 8

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université ;

Vu la délibération de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) n°2023-002, en date du 26 janvier 2023 ;

DECIDE

Article 1 :

Le calendrier des procédures d'admission au titre de l'année universitaire 2023-2024 est arrêté comme suit (voir Annexe n°1).

Article 2 :

Le calendrier des inscriptions administratives au titre de l'année universitaire 2023-2024 est arrêté comme suit (voir Annexe n°2).

Article 3 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Denis le 26 janvier 2023,

La présidente de l'Université de Paris 8,

Annick ALLAIGRE

Université Paris8 - Vincennes-Saint-Denis
Pour la Présidente et par Délégation
La Directrice Générale des Services

Florence HOUSSET

UNIVERSITÉ PARIS 8

Direction de la scolarité
Janvier 2023

Calendrier des procédures d'admission pour la rentrée 2023

(Validation en CFVU le 26 janvier 2023)

Mode d'admission	Etape	Calendrier	Commentaire
Parcoursup Phase normale (PN) *(L1 et BUT1)*	Dépôt des vœux	18 janvier - 9 mars 2023	- Calendrier défini par le Ministère. - 10 vœux maximum par candidat. - Pour chaque candidat, 1 fiche Avenir par voeu comprenant les appréciations des professeurs principaux et l'avis du chef d'établissement (les candidats ne prennent connaissance des appréciations qu'à partir du 2 juin). - Les commissions d'examen des voeux des filières non sélectives classent tous les candidats. Au-delà de la capacité d'accueil, les candidats sont classés en liste d'attente. Les filières sélectives peuvent refuser des candidats. - Les admissions se font au fil de l'eau à partir du 1er juin en fonction des classements, de la capacité d'accueil et des désistements. - Les candidats qui ont confirmé définitivement un voeu en phase normale ont jusqu'au 13 juillet pour confirmer leur inscription, sans quoi ils peuvent perdre le bénéfice de leur admission.
	Finalisation des dossiers et confirmation des vœux	6 avril 2023	
	Avis des conseils de classe du 2ème trimestre *(Fiches Avenir)*	1er février - 11 avril 2023	
	Etude et classement des dossiers par les commissions d'examen des vœux	11 avril - 22 mai 2023	
	Communication des réponses aux candidats	1er juin - 13 juillet 2023	
	Fin de la phase normale et date limite de confirmation d'inscription	13 juillet 2023	
Parcoursup Phase complémentaire (PC) *(L1 et BUT1)*	Dépôt des vœux	8 juin - 14 septembre 2023	- Un candidat ne peut pas formuler le même vœu en PN et en PC.
Demande d'admission préalable (DAP) *(L1)*	Dépôt des candidatures	1er octobre - 15 décembre 2023	- Calendrier défini par le Ministère. - 3 vœux maximum (possibilité de vœux dans 3 universités différentes, soit un vœu par université). - **Les candidats admis effectueront leur rentrée en septembre 2024.**
	Epreuve du TCF *(Test de connaissance du français)*	4 janvier 2024	
	Date limite de communication des réponses aux candidats	30 avril 2024	
VAPP (Non bacheliers) *(L1)*	Retrait et dépôt des dossiers	21 février - 19 mai 2024	
Réorientation à l'intersemestre *(L1)*	Retrait et dépôt des dossiers	9 novembre 2023 - 5 janvier 2024	
	Communication des réponses aux candidats	au plus tard le 12 janvier 2024	
Campus France *(L2, L3, M1 et M2)*	Dépôt des candidatures	1er octobre 2023 - 1er janvier 2024	- Calendrier défini par le Ministère. - 7 vœux maximum. - **Les candidats admis effectueront leur rentrée en septembre 2024.**
	Date limite de communication des réponses aux candidats	30 avril 2024	
Candidatures Paris 8 *(BUT, L2, L3, LP, Master 2 et DU)*	Dépôt des candidatures	20 février - 7 juillet 2023 *(1ère session)* 21 août - 4 septembre 2023 *(session complémentaire)*	- Périodes de candidature différentes selon les formations. - Plusieurs sessions possibles par formation. - 5 vœux maximum.
Mon Master *(M1)*	Dépôt des candidatures	22 mars - 18 avril 2023	Candidatures sur monmaster.gouv.fr
	Date limite de communication des réponses aux candidats	23 juin - 21 juillet 2023 (formation classique) 24 avril - 30 septembre 2023 (alternance apprentissage)	- Calendrier défini par le Ministère. 15 candidatures en formation classique et 15 candidatures dans les formations en alternance
Enseignement à distance *(Licence, Master 2 et DU)*	Dépôt des dossiers pour les candidatures	1er mars - 30 juin 2023	- Périodes de candidature différentes selon les formations.
Doctorat	Demande d'admission en 1ère année	2 mai – 4 novembre 2023	
	Demande de réinscription à partir d'une 2e année		

UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS

Direction de la scolarité
Janvier 2023

Calendrier des inscriptions administratives 2023-2024

(Validation en CFVU le 26 janvier 2023)

Diplôme / Profils étudiants	Calendrier	Observation
. Etudiants des IUT de Montreuil et Tremblay *(BUT et LP)*	4 - 21 juillet 2023 et 28 août - 6 octobre 2023 (Montreuil) 5 - 25 Juillet 2023 et 29 août - 9 octobre 2023 (Tremblay)	Prolongation possible jusqu'en décembre 2023 pour les étudiants en alternance à la recherche d'un employeur.
. Etudiants en réorientation ou en reprise d'études admis via Parcoursup entre le 1er juin et le 10 juillet 2023 *(Licence 1)*	4 juillet - 13 juillet 2023	Les candidats qui auront confirmé définitivement leur admission durant cette période auront jusqu'au 13 juillet pour confirmer leur inscription dans Parcoursup et procéder à leur inscription dans l'établissement d'accueil, sans quoi ils pourront être démissionnés. Les places ainsi libérées pourront être proposées en phase complémentaire et être mises à la disposition de la commission rectorale d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).
. Etudiants primo-entrants et étudiants de Paris 8 changeant de cursus admis via *Candidatures Paris 8* en 1ère session *(Licence, LP, Master 2, DU en formation initiale)*	4 juillet - 21 juillet 2023	
. Lycéens admis via Parcoursup entre le 1er juin et le 10 juillet 2023 *(Licence 1)*	4 juillet- 13 juillet 2023	
. Lycéens admis via *Parcoursup* entre le 11 juillet et le 20 août 2023 *(Licence 1)*	13 juillet - 21 juillet 2023 et 21 août - 25 août 2023	
. Lycéens admis via *Parcoursup* entre le 21 août et le 14 septembre 2023 *(Licence 1)*	22 août - 16 septembre 2023	
. Etudiants de Paris 8 en réinscription admis en 1ère session *(passage de L1 en L2, L2 en L3 et en M2)*	4 juillet - 21 juillet 2023	
. Etudiants de Paris 8 en réinscription admis en 2ème session et rattrapages *(passage de L1 en L2, L2 en L3 et en M2 et redoublements sur tous les niveaux d'études)*	4 juillet - 21 juillet 2023 21 août - 8 septembre 2023	
. Etudiants admis via *Etudes en France* *(Licence, LP, Master)*	4 juillet - 21 juillet 2023 21 août - 29 septembre 2023	
. Etudiants admis via *Mon Master* *(Master 1 et Master IED)*	26 juin - 21 juillet 2023 21 août - 29 septembre 2023	
. Etudiants primo-entrants et étudiants de Paris 8 changeant de cursus admis via *Candidatures Paris 8* en session complémentaire *(Licence, LP, Master 2, DU en formation initiale)*	21 août - 29 septembre 2023	
. Etudiants en enseignement à distance *(Licence, Master, DU)*	4 juillet - 28 juillet 2023 22 aout - 30 septembre 2023	Pour plus de précisions consulter : https://iedparis8.net/
. 1ère année de doctorat	27 juin - 18 juillet 2023 1er septembre - 30 novembre 2023	
. 2ème année de doctorat et au-delà		
. Auditeur libre	2 octobre - 16 novembre 2023	Inscription autorisée après avoir obtenu une préinscription pédagogique.
. Réorientation à l'intersemestre *(Licence 1)*	4 janvier - 18 janvier 2024	
. Annulation d'inscription avec remboursement	30 octobre 2023	

Précisions

Les inscriptions sont autorisées au-delà des dates butoirs, voire au-delà du 29-09-23 pour tenir compte de situations diverses (soutenance de stage ou de mémoire tardive, admission tardive, délivrance de visa tardive, en attente d'une notification de bourse, difficultés financières, situation de handicap...)

Le paiement en 3 fois par carte bancaire en ligne ou sur place est proposé jusque fin septembre 2023 pour tous les étudiants, à l'exception de ceux inscrits en formation continue.